

Histoire littéraire : La tragédie



Masque tragique en bronze.
Musée archéologique du
Pirée.

LA NAISSANCE DE LA TRAGÉDIE

La tragédie est un genre théâtral né dans l'Athènes antique, dans le cadre de fêtes religieuses. Outre sa fonction religieuse initiale, la tragédie a un rôle politique, celui de célébrer et d'assurer la cohésion de la cité.

Au IV^e siècle avant J.-C., Aristote rédige la *Poétique*, traité de théorie littéraire dans lequel il définit la tragédie comme "l'imitation d'une action de caractère élevé et complète, [...] faite par un personnage en action et non au moyen d'un récit, et qui, suscitant pitié et crainte, opère la purgation (*catharsis*) propre à de pareilles émotions."

LA TRAGÉDIE AU XVII^e SIÈCLE

Au XVII^e siècle, le théâtre est soutenu par le pouvoir royal. Le spectacle théâtral est un moyen pour les puissants de se mettre en scène : les spectateurs de la plus haute noblesse ne sont pas assis dans la salle, mais sur le côté de la scène, pour être visibles des autres spectateurs.

Les auteurs s'inspirent de la tragédie antique. Jean de Rotrou écrit une nouvelle version d'*Antigone* (1636), s'inspirant des auteurs grecs de tragédies, Sophocle et Euripide, tandis que Corneille rédige une *Médée* (1635), s'inspirant de l'auteur latin Sénèque.

Des théoriciens rédigent des règles et des principes clairs, inspirés de ceux d'Aristote. Nicolas Boileau les a fixés dans son *Art poétique* :

- la **règle des trois unités** (unité d'action, de temps et de lieu) impose qu'une tragédie présente une action principale à laquelle sont subordonnées les autres, se déroulant en une journée dans un seul lieu.

- le principe de **vraisemblance** : une tragédie ne doit pas présenter d'incohérence, que ce soit au niveau de l'intrigue ou de la psychologie des personnages ;

- le principe de la **bienséance** : la tragédie ne doit pas choquer le public ; certaines actions, ne doivent pas être représentées sur scène : on ne se bat pas, on ne mange pas et on ne se tue pas devant les spectateurs ; certains mots, considérés comme vulgaires, sont bannis.

LE HÉROS TRAGIQUE

Le héros de la tragédie peut être défini par trois traits :

- la **noblesse** : le héros est souvent issu de la mythologie ou de l'histoire antiques. Il est confronté la plupart du temps à un dilemme d'ordre politique ou religieux ;

- le poids de son **destin** : il est soumis à la fatalité, à des forces qui le dépassent, souvent divines. Il ne contrôle pas son destin et est parfois contraint d'accomplir des actes condamnables pour plaire aux dieux. Au XVII^e siècle, le poids du destin prend aussi la forme d'un conflit entre valeurs morales et sentiments (*Horace* de Pierre Corneille) ou celle d'une passion dévorante (*Phèdre* de Jean Racine) ;

- l'**orgueil** (*hybris*, en grec) : le héros tragique aspire souvent à la gloire. À la noblesse de son âme font pendant son orgueil et son ambition démesurés, qui précipitent sa perte. Le héros tragique est soumis à ses passions, elles aussi violentes.